

INFORMATION CONSOMMATEUR
RAPPEL DE PRODUIT

**Rappel de produit de YARDEN TEHINA,
Salade de pâte de sésame à l'ail et au persil 250g
N° lot : 2306196504 - Date de péremption 01.01.2023 – Gencod 7290106572256**

La sécurité et la qualité de nos produits sont nos principales priorités et nous ne faisons jamais de compromis sur la santé de nos consommateurs.

Yarden rappelle volontairement tous les pots de YARDEN TEHINA, Salade de pâte de sésame avec ail et persil, 250g avec les caractéristiques suivantes en raison d'une possible contamination par Salmonelle :

**YARDEN TEHINA, Salade de pâte de sésame à l'ail et au persil 250g
N° lot : 2306196504 - Date de péremption : 01.01.2023 – Gencod 7290106572256**



L'ensemble du lot est retiré de la commercialisation.

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait.

Tous les consommateurs qui ont acheté de la Tehina Yarden sont invités à regarder sur le côté du couvercle le numéro du lot et la date d'expiration pour voir si leur produit est concerné.

Il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au lot décrit ci-dessus de ne pas les consommer et de les détruire, ou de se faire rembourser.

En effet, ces produits sont susceptibles d'être contaminés par des **Salmonelles**. Les toxi-infections alimentaires causées par ces germes se traduisent par des troubles gastro-intestinaux souvent accompagnés de fièvre dans les quarante-huit heures qui suivent la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les jeunes enfants, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées.

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ces symptômes, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Yarden prend très au sérieux la sécurité et la qualité de ses produits et tient à s'excuser pour ce désagrément. La société se tient à disposition des consommateurs **au 01 76 29 90 00 (du lundi au vendredi, 9h-17h)** Nous tenons à vous assurer qu'aucun autre produit Yarden n'est concerné par cette action.